

Rapport financier intermédiaire

Pour la période de
six mois terminée le
30 juin 2011

**LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2011 N'ONT PAS ÉTÉ AUDITÉS
NI EXAMINÉS PAR LES AUDITEURS**

RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS		
Adresse de correspondance 2000 rue Peel, Suite 760 Montréal, Québec H3A 2W5 Téléphone : (514) 761-1415 info@maudore.com	Transactions boursières TSX Croissance Symbole : MAO	Agent de transfert Compagnie Trust CIBC Mellon 2001 University Street, 16 ^e étage Montréal Québec H3A 2A6

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

État intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2011 \$	31 décembre 2010 \$
ACTIFS			
Courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	7 387 226	6 931 501
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et aux droits miniers à recevoir		3 682 447	4 113 835
Taxes sur les produits et services à recevoir		525 474	330 844
Frais payés d'avance et dépôts		16 160	28 698
		11 611 307	11 404 878
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	21 838 169	15 218 867
Total de l'actif		33 449 476	26 623 745
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Passif			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	2 806 980	2 007 025
Autres passifs		1 361 953	954 700
Total du passif		4 168 933	2 961 725
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	9	32 866 096	28 395 563
Surplus d'apport		4 480 144	3 459 094
Bons de souscription		576 314	297 366
Déficit		(8 642 011)	(8 490 003)
Total des capitaux propres		29 280 543	23 662 020
Total du passif et des capitaux propres		33 449 476	26 623 745

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Signé : Ronald Shorr
Administrateur

Signé : Anne Slivitzky
Administrateur

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

État intermédiaire du résultat global (non audité)

(en dollars canadiens)

Notes	Périodes de 3 mois terminées les 30 juin		Périodes de 6 mois terminées les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
DÉPENSES				
Rémunération des administrateurs	78 021	40 767	143 817	82 987
Rémunération à base d'actions	892 800	-	892 800	-
Honoraires professionnels et contractuels	61 300	62 462	122 482	105 545
Frais de registrariat, d'inscription et relations avec les actionnaires	32 593	11 776	91 975	41 724
Publicité, voyages et promotion	58 118	45 592	137 312	80 751
Frais de bureau	26 342	16 424	65 004	30 575
Frais bancaires	1 181	58	1 239	231
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 150 355	177 079	1 454 629	341 813
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES				
Produits financiers	22 053	3 929	27 456	6 558
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	(1 128 302)	(173 150)	(1 427 173)	(335 255)
Impôt différé	737 610	-	1 275 165	-
RÉSULTAT NET ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	(330 692)	(173 150)	(152 008)	(335 255)
RÉSULTAT NET PAR ACTION				
Résultat de base et dilué par action	12 (0,016)	(0,007)	(0,006)	(0,015)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

État intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité)

(en dollars canadiens)

Notes	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Bons de souscription \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1er janvier 2010	24 751 158	1 635 918	-	(5 886 410)	20 500 666
Résultat net de la période	-	-	-	(2 603 593)	(2 603 593)
Paiements fondés sur les actions	-	1 930 620	-	-	1 930 620
Émission d'actions ordinaires accréditives	3 756 198	-	-	-	3 756 198
Émission de bons de souscription	-	-	297 366	-	297 366
Exercice d'options d'achat d'actions	140 550	-	-	-	140 550
Valeur attribuée aux options exercées	107 444	(107 444)	-	-	-
Frais d'émission d'actions	(359 787)	-	-	-	(359 787)
Solde au 31 décembre 2010	28 395 563	3 459 094	297 366	(8 490 003)	23 662 020
Solde au 1er janvier 2010	24 751 158	1 635 918	-	(5 886 410)	20 500 666
Résultat net et résultat global de la période	-	-	-	(335 255)	(335 255)
Exercice d'options d'achat d'actions	129 000	-	-	-	129 000
Valeur attribuée aux options exercées	98 534	(98 534)	-	-	-
Frais d'émission d'actions	(972)	-	-	-	(972)
Solde au 30 juin 2010	24 977 720	1 537 384	-	(6 221 665)	20 293 439
Solde au 1er janvier 2011	28 395 563	3 459 094	297 366	(8 490 003)	23 662 020
Résultat net et résultat global de la période	-	-	-	(152 008)	(152 008)
Paiements fondés sur les actions	-	1 252 800	-	-	1 252 800
Émission d'actions ordinaires accréditives	9.1 4 485 250	-	-	-	4 485 250
Émission de bons de souscription	9.1 -	-	278 948	-	278 948
Exercice d'options d'achat d'actions	10 361 200	-	-	-	361 200
Valeur attribuée aux options exercées	231 750	(231 750)	-	-	-
Frais d'émission d'actions	(607 667)	-	-	-	(607 666)
Solde au 30 juin 2011	32 866 096	4 480 144	576 314	(8 642 011)	29 280 543

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

État intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

(en dollars canadiens)

Notes	Périodes de 3 mois terminées les 30 juin		Périodes de 6 mois terminées les 30 juin	
	2011 \$	2010 \$	2011 \$	2010 \$
Flux de trésorerie				
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat avant impôts	(1 128 302)	(173 150)	(1 427 174)	(335 255)
Ajustements :				
Intérêts reçus	(22 053)	(6 558)	(27 455)	(6 558)
Rémunération à base d'actions	892 800	-	892 800	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	13 (439 949)	(144 534)	(454 498)	(131 046)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(697 504)	(324 242)	(1 016 327)	(472 859)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation	(2 890 847)	(2 477 603)	(5 186 941)	(4 417 771)
Intérêts reçus	22 053	6 558	27 455	6 558
Crédit d'impôts à l'exploration encaissé	431 388	353 011	431 388	353 011
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 437 406)	(2 118 034)	(4 728 098)	(4 058 202)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions accréditatives dans le cadre de placements privés	-	-	6 446 617	-
Émission d'actions suite à l'exercice d'options	7 000	18 500	361 200	129 001
Frais d'émission d'actions	23 793	-	(607 667)	(972)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	30 793	18 500	6 200 150	128 029
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 104 117)	(2 423 776)	455 725	(4 403 032)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	10 491 343	7 497 282	6 931 501	9 476 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	7 387 226	5 073 506	7 387 226	5 073 506

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Minéraux Maudore Ltée (ci-après la « Société ») œuvre dans le domaine de l'exploration de l'or dans des sites miniers situés au Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) considérant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 juin 2011, la Société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 8 642 011 \$ (8 490 003 \$ au 31 décembre 2010). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

En février et mars 2011, la Société a complété un placement privé d'un montant total de 6 446 616 \$. Voir le détail à la note 9.1.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Déclaration de conformité

Ces états financiers ont été établis conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Ils sont les deuxième états financiers de la Société préparés en vertu des IFRS au cours de la période couvrant les premiers états financiers annuels conformes aux IFRS. L'IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière » (« IFRS 1 ») a été appliquée.

La préparation d'états financiers intermédiaires conformément à l'IAS 34 a nécessité des changements aux méthodes comptables par rapport aux derniers états financiers annuels préparés selon les Principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Une explication de l'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés de la Société est fournie à la note 16.

Minéraux Maudore Ltée, a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés de l'Ontario le 20 septembre 1996. La principale place d'affaires de la Société est le 2000 rue Peel, suite 760, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la bourse de croissance TSX. Les états financiers intermédiaires sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 juin 2011 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 août 2011.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités et première application des IFRS

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour toutes les périodes présentées dans les états financiers intermédiaires, sauf lorsque la Société a appliqué certaines méthodes comptables et exemptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions appliquées par la Société et les effets de la transition aux IFRS sont présentés à la note 16.

4.2 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

4.2 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par la Société (suite)

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers (en vigueur à compter du 1er janvier 2013)

L'IASB vise à remplacer intégralement l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter cette nouvelle norme avant que tous les chapitres du projet de remplacement de l'IFRS 9 aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

IFRS 13, Fair Value Measurement (en vigueur à compter du 1er janvier 2013)

Cette nouvelle norme vise à clarifier la définition de la juste valeur, à fournir des directives sur l'évaluation de la juste valeur et à améliorer les exigences en matière d'informations à fournir relativement à l'évaluation de la juste valeur.

4.3 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans la catégorie «prêts et créances» au moment de la comptabilisation initiale :

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

4.3 Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée, le cas échéant, en résultat dans les autres charges opérationnelles.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et d'autres crédateurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts, le cas échéant, sont présentées dans les charges financières.

4.4 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Pour les périodes présentées, le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options et des bons de souscription tel qu'il est expliqué à la note 12

4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, de même que les autres placements à court terme très liquides avec une échéance d'au plus trois mois qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

4.6 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits de droits remboursables sur perte selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits de droits remboursables sur perte s'appliquent aux frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais admissibles engagés par les sociétés minières. Les crédits d'impôt remboursables et les crédits de droits remboursables sur perte ont été imputés en réduction des frais engagés en vertu de l'IAS 20, l'intention de la Société étant de réaliser la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via la vente de ceux-ci.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

4.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés. Une fois les servitudes légales d'exploration et d'évaluation obtenues, les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières ainsi que les crédits d'impôt et de droits remboursables liés à ces dépenses sont imputées au coût des actifs d'exploration et d'évaluation dans la mesure où la direction considère comme probable que les coûts seront recouverts par le biais du développement futur ou de la vente de la propriété. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation propriété minière par propriété minière jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (se reporter à la Note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net. Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie « Actifs miniers en construction ». Avant le reclassement, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (se reporter à la Note 4.8), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée. Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. La perte de valeur est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.9 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

4.9 Provisions, passifs et actifs éventuels (suite)

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traités comme des actifs éventuels. Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour l'entité. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers puisque cela peut conduire à la comptabilisation de produits qui peuvent n'être jamais réalisés.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La Société exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement encourus pour la remise en état des sites sont présentement négligeables et sont capitalisés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation lorsqu'ils sont engagés. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

4.10 Avantages du personnel

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel la Société verse des cotisations définies à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies. La Société contribue à plusieurs régimes gouvernementaux pour certains membres du personnel, qui sont considérés comme des régimes à cotisations définies. Les contributions aux régimes sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les services correspondants des membres du personnel sont rendus.

Le coût des avantages du personnel à court terme (ceux qui sont payables dans les 12 mois après que le service soit rendu, comme les congés de vacances et de maladie payés, les primes et certains avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans l'exercice où le service est rendu et n'est pas actualisé.

Le coût prévu des congés payés est comptabilisé en résultat lorsque les membres du personnel rendent des services qui augmentent leurs droits. Le coût du paiement des primes est comptabilisé en résultat lorsqu'il y a une obligation légale ou implicite d'effectuer ces paiements à la suite de la performance passée.

4.11 Impôt différé

La charge d'impôt comptabilisée en résultat correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

4.11 Impôt différé (suite)

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

En vertu de la législation fiscale relative aux dispositions de placements accréditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses liées aux activités d'exploration au profit des investisseurs. L'impôt différé lié à des différences temporaires est comptabilisé à la date où la Société renonce aux déductions fiscales au profit des investisseurs.

4.12 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, net de tout avantage d'impôts sur le résultat sous-jacents à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de ces actions à la bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'actions accréditives représente l'émission d'une action ordinaire et la vente de déductions fiscales au profit des investisseurs. La vente de déductions fiscales est reportée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements privés accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours des actions à la bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif. Lorsque la Société a renoncé aux déductions fiscales et encouru les dépenses admissibles (ou a encouru les dépenses admissibles et a l'intention de renoncer aux déductions fiscales), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat en diminution des impôts différés et un passif d'impôt futur est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci.

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel ou un tiers fournissant des services similaires aux membres du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

4.13 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les paiements fondés sur des actions sont ultimement comptabilisés en résultat ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les bons de souscriptions émis à des courtiers sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital social.

4.14 Information sectoriel

En conformité avec l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par le président et le conseil d'administration dans le but de déterminer la performance de chacun des secteurs.

La Société a déterminé qu'il y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers intermédiaires, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Actifs d'exploration et d'évaluation

Faisabilité technique et viabilité commerciale

La décision concernant la faisabilité technique et la viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation implique un certain nombre d'hypothèses, telles que les réserves estimées, les prévisions du prix des ressources, les volumes de production attendus et les taux d'actualisation, qui sont tous soumis à des changements importants dans l'avenir.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations. Pour les actifs d'exploration et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation: la période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif de prospection et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui implique une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations sont sujettes à changement si de nouvelles informations s'avèrent disponibles.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Dans un tel cas, les résultats réels au niveau des dépréciations ou des reprises de pertes de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats du Groupe au cours du prochain exercice.

Il n'y a pas eu de perte de valeur des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles imputée en résultat pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Fonds en banque	1 497 481	4 732 059
Acceptations bancaires, 0,22% à 0,89% (0,19% à 0,25% en 2010), échéant de juillet à septembre 2011	5 889 745	2 199 442
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>7 387 226</u>	<u>6 931 501</u>

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Droits miniers

	1er janvier 2011	Acquisitions	30 juin 2011
	\$	\$	\$
Comtois	371 742	2 676	374 418
Sadie	15 991		15 991
Géant-Dormant S-E	18 382		18 382
Bell	5 193		5 193
Fontenau-Themines	6 069		6 069
North Shore	10 054	1 377	11 431
Bernetz	6 560	252	6 812
Rapide-des-Cèdres	11 478	1 162	12 640
Mazarin-Glandelet	35 876	530	36 406
Autres	40 087	9 515	49 602
Total	521 432	15 512	536 944

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'EVALUATION (SUITE)

Exploration

	1er janvier 2011	Acquisitions	30 juin 2011
	\$	\$	\$
Comtois	13 301 982	5 618 747	18 920 729
Option Comtois- Newmont	204 319		204 319
Sadie	249 078	9 029	258 107
Géant Dormant S-E	284 343	122 035	406 378
Bell	117 493	121 071	238 564
Fontenau-Themines	126 678	55 617	182 295
North Shore	192 717	264 507	457 224
Bernetz	140 835	24 148	164 983
Rapide-des-Cèdres	6 192	93 019	99 211
Mazarin-Glandelet	50 800	206 119	256 919
Autres	22 998	89 498	112 496
Total	14 697 435	6 603 790	21 301 225

Les activités d'explorations réalisées sur les propriétés se répartissent comme suit :

	Période de trois mois terminée le 30 juin		Période de six mois terminée le 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
Forages	1 407 786	1 754 915	2 856 944	3 206 020
Honoraires contractuels	1 135 531	580 531	1 916 274	1 019 726
Analyses géochimiques	435 761	420 877	754 971	632 844
Salaires et avantages sociaux	73 950	-	73 950	-
Rémunération à base d'actions	360 000	-	360 000	-
Location d'équipements et véhicules	114 341	31 964	143 845	91 292
Hébergement et déplacements	90 985	33 876	118 794	67 270
Frais généraux d'exploration	152 693	65 487	349 830	123 345
Renouvellement des claims et gestion	12 782	5 720	29 182	18 827
	3 783 829	2 893 370	6 603 790	5 159 234
Aide gouvernementale	-	(1 232 988)	-	(2 192 148)
Augmentation des frais d'exploration	3 783 829	1 660 382	6 603 790	2 967 176
Solde au début	17 517 396	10 455 338	14 697 435	9 148 544
Solde à la fin	21 301 225	12 115 720	21 301 225	12 115 720

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

8. DETTE FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	30 juin 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Dette fournisseurs	2 706 205	1 927 096
Déduction à la source	46 537	4 180
Frais courus	54 240	75 748
	<u>2 806 982</u>	<u>2 007 025</u>

9. CAPITAUX PROPRES

9.1 Capital actions

Le capital actions de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées.

Capital actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote aux assemblées des actionnaires de la Société.

	Période de six mois terminée le 30 juin 2011	Exercice terminé le 31 décembre 2010
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions émises et entièrement libérées		
Actions émises et entièrement libérées au 1 ^{er} janvier	23 400 380	22 631 347
Placements privés accreditifs	805 827	626 033
Exercice d'options d'achat d'actions	292 000	143 000
Total d'actions émises et entièrement libérées à la fin	<u>24 498 207</u>	<u>23 400 380</u>

Le 15 février 2011, la Société a complété un placement privé de 547 625 unités au montant de 4 381 000\$. Chaque unité comprend une action ordinaire accreditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier peut être exercé au prix de 8,00 \$ l'action jusqu'au 16 août 2012. La Société a payé des honoraires d'intermédiation de 6 % du produit brut de l'Offre. Les actions accreditives et les bons sont sujets à une période de restriction de quatre mois, qui expirera le 17 juin 2011.

Le 21 mars 2011, la Société a complété un placement privé de 258 202 unités au montant de 2 065 616\$. Chaque unité comprend une action ordinaire accreditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier peut être exercé au prix de 8,00 \$ l'action jusqu'au 21 septembre 2012. La Société a payé des honoraires d'intermédiation de 5% du produit brut de l'Offre. Les actions accreditives et les bons sont sujets à une période de restriction de quatre mois, qui expirera le 22 juillet 2011.

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer un maximum de 5 000 000 options à ses administrateurs, dirigeants et employés ainsi qu'à ses consultants. Le prix de levée de chaque option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX la journée précédant l'attribution des options. La durée des options octroyées ne peut excéder 5 ans. Les options peuvent être exercées dès leur attribution.

Le nombre d'actions ordinaires réservées pour émission en faveur d'initiés ne peut dépasser 10 % des actions ordinaires émises et en circulation alors que le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être réservées en vertu d'options à un même bénéficiaire ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS (suite):

Le nombre maximal d'actions ordinaires réservé pour les consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois ne peut dépasser 2% des actions émises de la Société. Ces options sont acquises graduellement sur une période de 12 mois à raison du quart des options à chaque trimestre.

Le 28 avril 2011, 435 000 options d'achats d'actions d'une durée de 5 ans ont été octroyées à des administrateurs et dirigeants. La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle Black Scholes d'évaluation du prix des options en utilisant les hypothèses suivantes : durée estimative des options de 5 ans, taux d'intérêt sans risque de 2,68 % volatilité prévue de 49,2 % et aucun dividende prévu. Ainsi, un coût de rémunération de 1 252 800\$ (juste valeur de 2,88 \$ par option) a été comptabilisé.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options. Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit au 30 juin 2011:

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1er janvier 2011	1 989 500	1,49
Octroyées	435 000	6,54
Exercées	292 000	1,24
En circulation au 30 juin 2011	2 132 500	2,84

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 30 juin 2011:

Prix d'exercice \$	Options en circulation	
	Nombre d'options en circulation	Durée de vie restante (an)
0,70	120 000	0,17
1,51	207 500	1,03
1,85	650 000	2,83
6,20	720 000	4,37
6,54	435 000	4,83
	2 132 500	3,43

La juste valeur pondérée des options attribuées de 0 au cours du premier trimestre (2,80\$ par option émise en 2010) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2011	2010
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	-	5
Taux de dividendes	-	-
Volatilité moyenne prévue des actions	-	48,4
Taux d'intérêt moyen sans risque	-	2,73
Durée de vie moyenne prévue	-	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	-	5

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur une période de temps écoulée depuis son inscription à la Bourse de croissance TSX. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Titres convertibles

Les bons de souscription suivants étaient en circulation au 30 juin 2011:

- 313 017 bons de souscription au prix d'exercice de 8,00 \$, valides jusqu'au 30 juin 2012;
- 273 812 bons de souscription au prix d'exercice de 8,00\$, valides jusqu'au 16 août 2012; et
- 129 101 bons de souscription au prix d'exercice de 8,00\$, valides jusqu'au 21 septembre 2012.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état intermédiaire de la situation financière se détaillent comme suit :

	30 juin 2011		31 décembre 2010	
	Valeur Comptable \$	Juste valeur \$	Valeur Comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers				
Prêts et avances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 387 226	7 387 226	6 931 501	6 931 501
Passifs financiers				
Dettes fournisseurs	2 706 205	2 706 205	1 927 096	1 927 096
Déduction à la source salariale	46 537	46 537	4 180	4 180
Frais courus	54 240	7 387 226	75 748	75 748

12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées à la note 10.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat attribuable aux actionnaires de la Société comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2011 et 2010.

	Périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2011	2010
Résultat net	\$ (152 009)	\$ (335 255)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	24 173 033	22 631 677
Résultat net de base et diluée par action ordinaire	(0,006)	(0,015)

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'achèvement de ces états financiers.

13. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2011	2010
Taxes sur les produits et services à recevoir	\$ (194 630)	\$ (241 684)
Frais payés d'avance et dépôt	12 538	(9 961)
Dettes fournisseurs et autres crédateurs	(272 406)	120 599
	(454 498)	(131 046)

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les autres parties liées et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

14.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont membres du conseil d'administration, le chef de la direction et le chef des opérations. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2011	2010
Rémunération des administrateurs	\$ 143 817	\$ 82 987
Actif d'exploration et d'évaluation	433 950	-

Au cours de la période de présentation de l'information financière 2011, les principaux dirigeants ont exercé des options pour un prix d'exercice total de 361 200 \$ (129 001 \$ en 2010), attribuées dans le cadre de régimes de paiements fondés sur des actions.

14.2 Transactions avec une entreprise liée

Au 30 juin 2011, des honoraires et déboursés de 18 850 \$ (18 450 \$ en 2010) ont été payés à une avocate qui est également dirigeante de la Société. Un montant de 10 539 \$ résultant de ces transactions est inclus aux dettes fournisseurs et autres créateurs au 30 juin 2011.

15. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ses dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accreditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accreditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 6 446 616 \$ à la suite de placements accreditifs pour lesquels elle renoncera aux déductions fiscales avant le 31 décembre 2011. Un montant de 1 361 953 \$ a été comptabilisé à l'état de la situation financière dans les autres passifs au cours de la période. La Société a renoncé à des déductions fiscales de 5 008 264 \$ en février 2011 suite à un placement d'actions accreditives clos le 30 décembre 2010. Un montant de 1 275 165 \$ des autres passifs a été comptabilisé en résultat de la renonciation, la Société ayant engagé une partie des dépenses d'exploration.

16. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les présents états sont les premiers états financiers intermédiaires de la Société préparés pour une partie de la période couverte par les premiers états financiers IFRS annuels selon les IFRS. La date de transition aux IFRS est le 1^{er} janvier 2010.

Les méthodes comptables IFRS de la Société présentées à la note 4 ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour la période de présentation de l'information financière terminée le 30 juin 2011 ainsi que pour l'information comparative et le premier état consolidé de la situation financière à la date de transition.

La Société a mis en application l'IFRS 1 pour préparer ces premiers états financiers IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global total et les flux de trésorerie déjà établis est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes qui accompagnent les tableaux.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

16.1 Première application – exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société.

Exceptions obligatoires

Les estimations établies selon les IFRS par la Société à la date de transition aux IFRS sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

Exemptions facultatives

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux options octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition.

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition (1^{er} janvier 2009). La note 16.5 fournit l'explication de l'incidence de cette exemption.

16.2 Rapprochement des capitaux propres

Les montants des capitaux propres à la date de transition au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2010, peuvent être rapprochés des montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2010	01 janvier 2010
	\$	\$	\$
Capitaux propres selon les normes comptables en vigueur avant le basculement :	20 293 439	24 616 720	20 500 666
Augmentation (diminution) des capitaux propres déjà établis en raison des différences suivantes entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS :			
Actions émises dans le cadre de placements privés accréditifs	-	(954 700)	-
Capitaux propres selon les IFRS	20 293 439	23 662 020	20 500 666

Certaines différences ont été constatées mais le résultat net de ces différences constatées entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS est nul pour la période de six mois terminée le 30 juin 2010.

16.3 Rapprochement du résultat global total

Le résultat global pour la période de présentation de l'information financière de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 peut être rapproché aux montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2010
	\$	\$
Résultat étendu selon les normes comptables en vigueur avant le basculement	(335 255)	(2 603 593)
Augmentation (diminution) du résultat étendu déjà établi en raison des différences suivantes entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS		-
Résultat global selon IFRS	(335 255)	(2 603 593)

Certaines différences ont été constatées mais le résultat net de ces différences constatées entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS est nul.

16.4 Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat présenté ou sur le total des capitaux propres.

Ainsi qu'il est démontré dans les tableaux suivants, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS (renommés) comparativement au référentiel comptable antérieur, et ce, même si les actifs et les passifs compris dans ces postes ne sont pas touchés.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

16.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière au 31 décembre 2010

		31 décembre 2010			
Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	Libellé selon les IFRS
Actif					Actif
Actif à court terme :					Courant
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 931 501		6 931 501	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et aux droits miniers à recevoir		4 113 835		4 113 835	Crédits d'impôts et de droits remboursables à recevoir
Taxes à recevoir		330 844		330 844	Taxes sur les produits et services à recevoir
Frais payés d'avance		28 698		28 698	Frais payés d'avance et dépôts
		11 404 878		11 404 878	
Propriétés minières	16.5 a)	521,432	(521 432)		
Frais d'exploration reportés	16.5 a)	14 697 435	521 432	15 218,867	Actifs d'exploration et d'évaluation
		26 623 745		22 623 745	
Passif à court terme					
Comptes fournisseurs et charges à payer		2 007 025	954 700	2 007 025 954 700	Dettes fournisseurs et autres crédetes Autres passifs
				2 961 725	Total du passif
Avoir des actionnaires					
Capital-actions		28 145 150	250 413	28 395 563	Capital-actions
Surplus d'apport	16.5b)	3 459 094		3 459 094	Surplus d'apport
Bons de souscription		1 502 479	(1 205 113)	297 366	Bon de souscription
Déficit		(8 490 003)		(8 490 003)	Déficit
		24 616 720		23 662 020	Total des capitaux propres
		26 623 745		26 623 745	Total du passif et des capitaux propres

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

16.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière au 1er janvier 2010:

		01 janvier 2010			
Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	Libellé selon les IFRS
Actif					Actif
Actif à court terme :					Courant
Trésorerie et équivalents de trésorerie		9 476 538		9 476 538	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Placement à court terme		55 856		55 856	Autre actifs financiers à court terme
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et aux droits miniers à recevoir		2 720 116		2 720 116	Crédits d'impôts et de droits remboursables à recevoir
Taxes à recevoir		226 033		226 033	Taxes sur les produits et services à recevoir
Frais payés d'avance		11 002		11 002	Frais payés d'avance et dépôts
		12 489 545		12 489 545	
Propriétés minières	16.5a)	439 290	(439 290)	-	Non courant
Frais d'exploration reportés	16.5a)	9 148 543	439,290	9 587 833	Actifs d'exploration et d'évaluation
		22 077 378		22 077 378	
Passif à court terme					
Comptes fournisseurs et charges à payer		1 576 712		1 576 712	Dettes fournisseurs et autres créditeurs
Avoir des actionnaires					
Capital-actions		24 751 158		24 751 158	Capital-actions
Surplus d'apport	16.5b)	1 635 918		1 635 918	Surplus d'apport
Déficit		(5 886 410)		(5 886 410)	Déficit
		20 500 666		20 500 666	
		22 077 378		22 077 378	

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

16.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état des résultats et résultat étendu pour la période de six mois terminée le 30 juin 2010

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	Période de six mois terminée le 30 juin 2010			Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
Revenus					
Intérêts		6 558	(6 558)		
FRAIS D'ADMINISTRATION					DÉPENSES
Rémunération des administrateurs et des dirigeants		82 987		82 987	Rémunération des administrateurs
Honoraires professionnels et contractuels		105 545		105 545	Honoraires professionnels et contractuels
Informations aux actionnaires et frais de registrariat	16.5a)	71 541	(29 817)	41 724	Frais de registrariat et d'inscription et relations avec les actionnaires
Assurances	16.5a)	2 665	(2 665)	-	
Location d'espace	16.5a)	4 564	(4 564)	-	
Papeterie et dépenses de bureau	16.5a)	14 067	16 508	30 575	Frais de bureau
Voyages et représentation	16.5a)	50 934	29 817	80 751	Publicité, voyages et promotion
Télécommunications	16.5a)	9 279	(9 279)	-	
Intérêts et frais bancaires		231		231	Frais bancaires
		341 813		341 813	
					Autres revenus et dépenses
			6 558	6 558	Produits financiers
Résultat avant impôts		(335 255)		(335 255)	Perte avant impôts
Résultat net et total du résultat global		(335 255)		(335 255)	Perte nette et résultat étendu
Résultat par action					Perte par action
Résultat par action de base et diluée		(0,015)		(0,015)	Perte par action de base et diluée

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

16.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état des résultats et résultat étendu pour la l'exercice terminée le 31 décembre 2010

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	Exercice terminé le 31 décembre 2010			Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
Revenus					
Intérêts		25 001	(25 001)		
FRAIS D'ADMINISTRATION					DÉPENSES
Rémunération des administrateurs		177 971		177 971	Rémunération des administrateurs
Rémunération à base d'actions des administrateurs et dirigeants		1 888 650		1 888 650	
Honoraires professionnels et contractuels (incluant un montant à titre de rémunération à base d'actions de 41 970 \$)		249 359		249 359	Honoraires professionnels et contractuels
Informations aux actionnaires et frais de registrariat	16.5a)	124 253	(58 454)	65 799	Frais de registrariat et d'inscription et relations avec les actionnaires
Assurances	16.5a)	13 047	(13 047)	-	
Location d'espace	16.5a)	6 936	(6 936)	-	
Papeterie et dépenses de bureau	16.5a)	21 977	50 726	72 703	Frais de bureau
Voyages et représentation	16.5a)	97 635	58 454	156 089	Publicité, voyages et promotion
Télécommunications		30 743	(30 743)	-	
Intérêts et frais bancaires		18 023		18 023	Frais bancaires
		<u>2 628 594</u>		<u>2 628 594</u>	
			25 001	<u>25 001</u>	Autres revenus et dépenses
					Produits financiers
Résultat avant impôts		(2 603 593)		(2 603 593)	Perte avant impôts
		-			
Résultat net et total du résultat global		<u>(2 603 593)</u>		<u>(2 603 593)</u>	Perte nette et résultat étendu
Résultat par action					Perte par action
Résultat par action de base et diluée		<u>(0,11)</u>		<u>(0,11)</u>	Perte par action de base et diluée

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

16.5 Note relative aux rapprochements

a) Présentation

États de la situation financière

Les postes propriétés minières et dépenses d'exploration reportées ont été regroupés pour fins de présentation sous le libellé Actifs d'exploration et d'évaluation.

États des résultats et résultat étendu

-Le poste promotion a été reclassé du poste information aux actionnaires et frais de registrariat au poste Publicité, voyages et promotion;
-Assurance, télécommunication et frais de bureau ont été regroupés pour fin de présentation sous frais de bureau.

b) Paiements fondés sur des actions

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la juste valeur d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requis pour assurer l'acquisition. De plus, la renonciation à des paiements fondés sur des actions est comptabilisée lorsqu'elle survient.

Selon l'IFRS 2, chaque tranche d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. De plus, la Société doit faire une estimation du nombre de paiements fondés sur des actions dont la renonciation est attendue, estimation qui est révisée si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de paiements fondés sur des actions sera probablement différent du nombre estimatif.

La Société a appliqué IFRS2 pour déterminer si des acquisitions étaient échelonnées dans le temps à la date de transition aux IFRS. Aucune attribution échelonnée dans le temps ni de rémunération à base d'actions n'ont été identifiées.

Actions émises dans le cadre d'un placement accréditif

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission de ces actions accréditives a été créditée au capital actions Au moment de la renonciation aux déductions relatives aux dépenses d'exploration dans le cadre de l'impôt sur le revenu, des différences temporelles imposables étaient créées et de l'impôt différé était comptabilisé. Les charges liées étaient traitées comme frais d'émission d'actions.

Selon les IFRS, l'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements privés accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions actuelles au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs passifs.

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accréditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

L'impact sur la transition de la Société aux IFRS est d'augmenter le capital social de 250 413 \$ (au 31 décembre 2010), de réduire les bons de souscription de 1 205 113 \$ et de comptabiliser un passif de 954 700 \$. Il n'y avait aucun impact au 1^{er} janvier 2010 et au 30 juin 2010.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

16.6 Tableau consolidé des flux de trésorerie

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, les intérêts payés et reçus étaient présentés dans les notes. En vertu des normes IFRS, les intérêts sont alloués aux activités d'investissement et de financement selon qu'ils peuvent être rattachés à des transactions au sein de ces catégories. Il n'y a pas d'autres rajustements significatifs au tableau consolidé des flux de trésorerie. Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie selon les normes comptables en vigueur avant le basculement sont similaires à celles qui sont présentées selon les IFRS.

16.7 Pertes de valeur comptabilisées à la date de transition

La Société a appliqué l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, pour déterminer si des pertes de valeur avaient eu lieu à la date de transition aux IFRS. Aucune perte de valeur (ou reprise) n'a été relevée. Les estimations utilisées dans le cadre de cette analyse étaient cohérentes avec les estimations utilisées selon les normes comptables en vigueur avant le basculement à la même date, après les rajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 5 août 2011, la Société a annoncé la clôture d'un placement privé de 237 923 unités au montant de 2 046 000 \$. Chaque Unité comprend une action ordinaire accréditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier pourra être exercé au prix de 8,60 \$ l'action sur une période de 18 mois, jusqu'au 5 février 2013. La Compagnie a convenu de payer à Oberon Capital Corporation des honoraires d'intermédiation de 5% du produit brut de l'Offre. Les actions accréditives et les bons seront sujets à une période de restriction de quatre mois qui expirera le 6 décembre 2011.

Le 19 août 2011, la Société a annoncé la clôture d'un placement privé de 110 914 unités au montant de 954 000 \$. Chaque Unité comprend une action ordinaire accréditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier pourra être exercé au prix de 8,60 \$ l'action sur une période de 18 mois, jusqu'au 18 février 2013. La Compagnie a convenu de payer à Oberon Capital Corporation des honoraires d'intermédiation de 5% du produit brut de l'Offre. Les actions accréditives et les bons seront sujets à une période de restriction de quatre mois qui expirera le 19 décembre 2011.